

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023

D2023-82 Attribution
marchés de travaux Route
d'Arciat

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
21	17	21

Vote POUR	21
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation

6 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Christian JOLIVET, Maire.

Présents: Christian JOLIVET, Michel BERTHET, Céline CARREIRO, Jean-Luc PAQUELIER, Dominique RABILLOUD, Annick GUYON, Coralie SANGOY, Patrice DUPONT, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Nathalie DUMORD, Ludovic MORAND, Rémi BESSON, Alain HOUDINET.

Absents Excusés :

Anthony MARASCO a donné pouvoir à Françoise CURAILLAT
Marjolaine FRANÇAIS DUMONT a donné pouvoir à Nathalie DUMORD
Marie-Bénédicte LEBEGUE a donné pouvoir à Annick GUYON
Evan VIEILLSSE a donné pouvoir à Ludovic MORAND

Vu l'avis d'appel public à concurrence en date du 8 novembre 2023 sur le JSL,
Vu le rapport du cabinet Calad Etudes,
Considérant que 7 offres ont fait l'objet d'un dépôt,
Vu l'avis favorable de la commission en charge de l'analyse des plis réunie le 4 décembre,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise Eurovia
comme suit :
Tranche ferme : travaux RD 31 : 275 720.85 euros HT

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 071-217101500-20231211-2023_82-DE

Le secrétaire de séance
Céline CARREIRO

Acte contresigné le 14/12/23

Le Maire, Christian JOLIVET

Le Maire,
Christian JOLIVET



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le 14/12/23

Acte affiché le 14/12/23